

POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE !

Ce projet de transport en commun reliant les villes de **Versailles** et du **Chesnay** s'inscrit dans la politique de développement des transports en commun impulsée par le **STIF***, la **Région Ile-de-France** et l'**État**, en étroite collaboration avec les deux communes.

Il est né d'un double constat :

- > le **nombre de voyageurs empruntant les transports en commun augmente** ;
- > la **vitesse commerciale des bus se réduit**, notamment du fait de la circulation automobile. La circulation des bus est ralentie et leurs passages sont irréguliers.

L'objectif est donc de :

- > **fluidifier la circulation et les déplacements de tous** dans les communes de Versailles et du Chesnay, en proposant **une ligne de bus à haute qualité de service**, principalement en site propre et donc dégagée du trafic automobile.
- > **offrir un réseau de transports en commun plus attractif pour les voyageurs.**

Le projet doit être l'occasion :

- > d'**améliorer** la qualité de vie des Versaillais et des Chesnaysiens ;
- > de **conforter** le tissu commercial local ;
- > d'**embellir** les rues en respectant le patrimoine urbain et paysager remarquable.

Ce projet est aujourd'hui soumis à l'avis de tous pour prendre en compte les besoins et attentes des riverains et voyageurs. **La concertation préalable a lieu du 5 février au 9 mars 2007 : donnez votre avis !**

POUR EN SAVOIR PLUS OU DONNER VOTRE AVIS



- ➔ **Participez aux réunions publiques de concertation :**
 - > à la mairie du Chesnay, **lundi 12 février 2007**, à 20h30 (Théâtre Nouvelle France) ;
 - > à la mairie de Versailles, **mercredi 14 février 2007** à 20h30 (salle de l'UIA, impasse des Gendarmes).
- ➔ **Exposition, registre et documentation** sont à votre disposition en mairies, aux horaires d'ouverture au public.
- ➔ **Consultez les outils d'information sur :** www.stif-idf.fr, www.lechesnay.fr et www.versailles.fr
- ➔ **Donnez votre avis sur les registres en mairies ou à l'adresse :** tc-versailles-lechesnay@stif-idf.fr

LES ACTEURS DU PROJET

- > Le **STIF** pilote le projet, en étroite collaboration avec la **Région Ile-de-France**, l'**État** et les **municipalités de Versailles et du Chesnay**.
- > Le financement des études du projet est assuré à parité entre la Région Ile-de-France et l'État.
- > Les clés de répartition pour le financement des travaux seront déterminées lors d'une étape ultérieure.



Le STIF, l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France.

Établissement public présidé par le Président du Conseil régional d'Ile-de-France, il a pour missions d'organiser et de développer les transports de tous les Franciliens, de coordonner et de financer l'activité des entreprises de transport de voyageurs. Le STIF définit et coordonne l'offre de transport, nomme les maîtres d'ouvrage, fixe le niveau de qualité de service et décide de la politique tarifaire.



Les transports, priorité de la Région

Se déplacer est un droit fondamental. C'est pourquoi la Région Ile-de-France investit plus d'un milliard d'euros par an pour faciliter la mobilité des Franciliens, en privilégiant les transports collectifs. Le développement de liaisons performantes de banlieue à banlieue, telle cette ligne entre Versailles et Le Chesnay, fait ainsi partie de ses objectifs prioritaires.

PARIS AGO Janvier 2007 - Photos : DR - ne pas jeter sur la voie publique

UN NOUVEAU TRANSPORT EN COMMUN VERSAILLES / LE CHESNAY

Concertation préalable du 5 février au 9 mars 2007

INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS !



Ile de France



LES GRANDES LIGNES DU PROJET

Un parcours de 7,5 km entre le Pont Colbert à Versailles et l'Hôpital Mignot au Chesnay.

24 arrêts envisagés sur le trajet, avec une faible distance entre les arrêts.

Les services prévus :

- > un temps de parcours attractif ;
- > une fréquence élevée ;
- > une information en temps réel ;
- > une amplitude horaire adaptée.

Les populations desservies à moins de 400 m :

- > 62 000 habitants (50 % de la population des 2 communes) ;
- > 30 000 emplois ;
- > 12 000 scolaires.

Des correspondances directes avec :

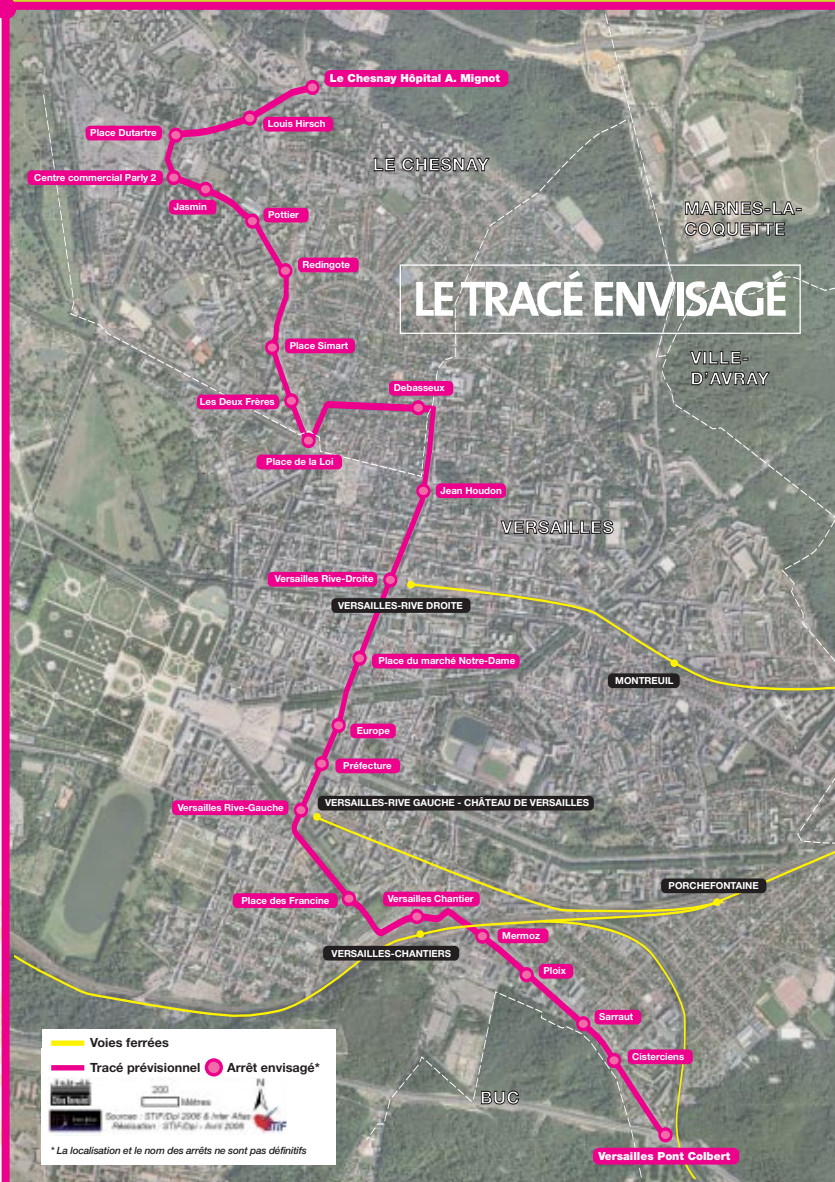
- > les 3 gares SNCF de Versailles Chantiers, Versailles Rive Gauche et Versailles Rive Droite (soit plus de 105 000 voyageurs / jour) ;
- > 37 lignes de bus et cars ;
- > et les gares routières Lyautey et de l'Europe.

Au total, ce sont près de 22 000 voyageurs qui sont attendus chaque jour sur la ligne !

D'autres projets structurants pour le réseau de transports en commun dans les Yvelines sont en cours, et notamment :

- > le tramway sur pneus Châtillon / Viroflay* ;
- > le TCSP (Transport en Commun en Site Propre) de Massy / Saint-Quentin*.

* Pour en savoir plus : www.stif-idf.fr et <http://extension-reseau.ratp.fr/tram-chatillon-viroflay>



UN PROJET POUR TOUS ET RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT

L'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie

Ce projet s'accompagne d'un programme de requalification et de répartition équilibrée de l'espace urbain et paysager :

- > les cheminements piétons seront simplifiés et les traversées seront sécurisées ;
- > le patrimoine sera embelli et préservé ;
- > les cheminements cyclistes seront pris en compte.

L'accessibilité : une priorité

Les cheminements piétons et les caractéristiques du bus répondront aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite.

L'insertion de la plate-forme

Le bus sera principalement en site propre afin de proposer un temps de parcours attractif et assurer sa régularité. L'insertion sera réalisée en tenant compte des particularités des sites traversés (patrimoine, tissu commercial, circulations automobile et cycliste, stationnement...).

Le respect de l'environnement

Une attention particulière sera portée à la prise en compte de l'environnement pendant toute la durée du projet.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL*

CONCERTATION PRÉALABLE

ETABLISSEMENT DU PROJET ET SCHEMA DE PRINCIPE

ENQUÊTE PUBLIQUE ET DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

TRAVAUX ET MISE EN SERVICE

Du 5 février au 9 mars 2007

Fin 2007

(durée : 2 à 3 ans)

(durée : 2 à 3 ans)

LANCEMENT DU PROJET

RÉFLEXION PRÉALABLE

INFORMATION ET CONCERTATION

* sous réserve du bon déroulement des procédures techniques et administratives ainsi que du financement du projet.